

Québec, le 7 novembre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En octobre dernier, le député de Pontiac déposait des pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant une révision de sa décision pour la fermeture de l'urgence Cloutier-du-Rivage dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine en Mauricie.

Le 10 octobre dernier, comme prévu, l'urgence Cloutier-du-Rivage a fermé ses portes pour une réorganisation complète de son offre de service. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec a décidé d'offrir un accès adapté à la population et ainsi répondre davantage aux besoins en suivi médical, prise en charge par des équipes multidisciplinaires et avoir une offre de service longitudinale tout en stabilisant les équipes médicales des urgences de Trois-Rivières et de Louiseville.

À la lecture du plan proposé par l'établissement, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a appuyé cette démarche et souligne que la population sera mieux servie par cette nouvelle offre de service bonifiée en première ligne, incluant des infirmières praticiennes spécialisées, des médecins et de multiples professionnels de la santé. Les services de première ligne sont bonifiés et il y a des IPS pour prendre en charge les patients qui se présentent dans cette nouvelle clinique de proximité avec l'appui d'un médecin de famille au besoin.

Tout en conservant les services de radiologie et de laboratoire, les heures d'ouverture seront du lundi au vendredi de 8 h à 20 h ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés de 8 h à 16 h. Un médecin de famille sera sur place du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Depuis sa mise en place, il y a eu plus de consultations à la clinique de proximité qu'à l'urgence. Il s'agit d'une moyenne de 70 consultations par journée de 12 heures comparativement à 53 consultations par journée de 16 heures. De plus, 80 % des cas ont été vus par une IPS ou une infirmière; il s'agit de résultats très encourageants.

Je comprends l'inquiétude que ce changement puisse produire et de l'incertitude pour les habitants de cette région. À moyen et long terme, le MSSS, tout comme les 30 médecins du département de médecine d'urgence de Trois-Rivières qui appuient le projet, sont convaincus du bienfondé de cette transformation. Le MSSS assurera le suivi avec l'établissement pour que les besoins soient satisfaits tout en permettant aux 1500 patients orphelins du guichet d'accès du secteur du Cap-de-la-Madeleine d'être inscrits à un médecin de famille

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

N/Réf. : 19-MS-07994-02